



*Dossier « Exclusions sociales »
Veille – octobre 2009*

* * * * *

Logement – Hébergement

Publication du 4^{ème} baromètre

Le Collectif des associations unies¹ a publié [le 4^{ème} baromètre des 100 mesures prioritaires pour le logement](#). Les baromètres et [tableaux de bord](#) élaborés par le collectif ont pour objet de suivre et évaluer la mise en œuvre des engagements gouvernementaux en faveur des personnes sans abri et mal logées.

Le baromètre n°4 a été rendu public le 30 septembre dernier lors d'une conférence de presse. A cette occasion, en repartant des 4 chapitres, le collectif a constaté et dénoncé que le chantier « dit prioritaire » ne constituait pas une priorité pour le gouvernement². Sur les 100 propositions associatives reprises par le gouvernement, deux seulement ont été appliquées, 29 ont été engagées et 69 n'ont pas démarré.

Dans le domaine de la prévention, trop peu de mesures sont prises pour prévenir de nouvelles catastrophes sociales. Dans celui de l'hébergement, la gestion reste trop dans l'urgence et à court terme, et dans le domaine du logement, l'offre de logements ne permet pas de répondre aux besoins des personnes en situation d'exclusion et des ménages à revenus modestes.

2^{ème} Nuit solidaire pour le logement – vendredi 27 novembre 2009

En réaction aux insuffisances de la politique menée par le gouvernement dans le domaine du logement, le Collectif des associations unies programme une 2^{ème} Nuit solidaire pour le logement qui se tiendra le vendredi 27 novembre 2009 simultanément dans plusieurs villes de France.

L'objectif est d'élargir la mobilisation des personnes qui sont confrontées de près ou de loin aux problèmes de logement, de sensibiliser les citoyens et d'interpeller plus fortement les pouvoirs politiques. Les associations se sont réunies autour de quatre principes fondateurs :

- Personne ne doit subir la contrainte de vivre à la rue ;
- L'Etat doit être garant de l'accès et du maintien dans un logement décent ;
- Le logement doit rester la finalité de tous les dispositifs d'accueil et d'hébergement et le mode d'accueil principal ;
- L'accompagnement social doit être systématiquement proposé aux personnes concernées qui le nécessitent.

A partir de 18h, le vendredi 27 novembre et pendant toute la nuit, les associations organisent une Nuit solidaire dans plusieurs villes (Place de la Bastille à Paris, à Lille, à Strasbourg, à Toulouse, etc.). Vous êtes invités à rejoindre les associations qui pilotent l'événement dans votre ville pour y participer, les soutenir et mobiliser un maximum de personnes. Pour toutes informations, s'adresser à Nicolas Derobert, communication@fep.asso.fr ; tél 01 48 74 53 84.

(Note Miriam Le Monnier – octobre 2009)

¹ Collectif des associations unies pour une nouvelle politique publique du logement des personnes sans abri et mal logées (regroupant 32 associations dont la Fédération de l'Entraide Protestante).

² Le gouvernement a engagé un « Chantier national prioritaire 2008-2012 pour les personnes sans-abri ou mal logées »